



Liste des emplacements réservés

N° au plan	Nature	Bénéficiaire
1	Création d'une liaison douce	Commune
2	Création d'une liaison douce 3 m d'emprise	Commune
3	Largissement de la voie	Commune
4	Création d'une liaison douce 3 m d'emprise	Commune
5	Création d'une liaison douce 2 m d'emprise	Commune
6	Création d'une liaison douce	Commune
7	Création d'une liaison douce 2m d'emprise	Commune
8	Création d'un accès 5m d'emprise	Commune
9	Création d'un accès 5m d'emprise	Commune
10	Équipement scolaire et périscolaire	Commune
11	Possibilité d'extension du cimetière	Commune

- Légende**
- Zones**
- UC
 - UE
 - UL
 - AUE
 - 2AU
 - A
 - N
 - NL
 - Naf
- Distances bâtiments d'élevage
- Emplacements réservés
- Secteurs soumis à OAP
- Changement de destination possible
- Espaces Boisés Classés : boisements
- STEP
- Cône de visibilité
- Ouvertures sur le grand paysage
- Limite durable de l'urbanisation
- Éléments d'intérêt écologique (art. L.151-23 du C.U.) :**
- Boisements, vergers, jardins
 - Haies
 - Arbres
 - Cours d'eau
 - Zones humides
- Éléments d'intérêt culturel, historique ou architectural (art. L.151-19 du C.U.) :**
- Constructions
 - Petit patrimoine

Commune de
SAINT GUINOUX
ILLE-ET-VILAINE

Plan Local d'Urbanisme
4. Documents graphiques
Plan du zonage et des prescriptions

PLU arrêté le 26 Juillet 2018 PLU approuvé le 26 Septembre 2019

1/1500

4B
Plan du bourg

